

CLEF DE VOÛTE DU NARTHEX

DE

SAINT-VINCENT DE MÂCON

ÉTUDES TRADITIONNELLES

61e Année Janvier-Février 1960 N° 357

LA CLEF DE VOÛTE DU NARTHEX DE SAINT-VINCENT DE MÂCON

Un Ami de longue date de cette Revue, ayant eu jadis l'occasion de soumettre à Louis Charbonneau-Lassay certains problèmes relatifs à l'archéologie traditionnelle, a bien voulu nous autoriser — ce dont nous lui sommes très reconnaissants — à publier le texte le plus remarquable auquel cette correspondance donna lieu.

Nous croyons pouvoir ainsi résumer la question à laquelle répond la lettre suivante, et les circonstances qui amenèrent à la poser.

Tous les fervents du Moyen Age roman connaissent les vestiges vénérables de l'ancienne cathédrale Saint-Vincent de Mâcon, dont la Révolution devait, en 1799, consommer la ruine. Du beau sanctuaire épiscopal, fondé, dans le second quart du VIe siècle, par Childebert Ier, pour recevoir une partie des reliques qu'il rapportait d'Espagne (1), *sanctuaire reconstruit, du XIIe au XVe siècle, par la science et la foi des bâtisseurs romans et gothiques, subsistent seuls, outre les arrachements de la première travée de la nef, la haute muraille nue, flanquée de deux tours octogones, de la façade aveugle, et le* narthex *roman* (2).

1. On sait que plusieurs autres églises se partagèrent les reliques de Saint Vincent, enlevées à Saragosse par ce roi franc, notamment la Basilique royale de Saint-Vincent et Sainte-Croix, fondée par lui, qui deviendra Saint-Germain-des-Prés.

2. Au portail primitif du XIIe siècle, dont le tympan à cinq registres était consacré à l'évocation du *Jugement Dernier*, le Moyen Age finissant a substitué une œuvre du XVe siècle, encore en place.

Lorsqu'en 1938 *le Service des Monuments Historiques procéda à la restauration de cet édifice si gravement mutilé, les travaux entrepris à cette fin, dans les hauteurs habituellement obscures de ce narthex, révélèrent, après enlèvement du badigeon qui la recouvrait, la curieuse clef de voûte dont nous donnons ici la reproduction. C'est alors que notre Ami, qui connaissait dès longtemps la science consommée de Louis Charbonneau-Lassay en iconographie médiévale, lui demanda de préciser les significations symboliques sous-jacentes à cette prestigieuse sculpture. Voici la réponse qu'il reçut de son éminent correspondant.*

(N. D. L. R.).

* * *

PAR tous ses caractères, la clef de voûte du narthex de Saint-Vincent de Mâcon apparaît comme une œuvre du XIIe siècle : la tête du Lion ailé, le galon perlé qui orne la base de son aile, le mouvement de la queue, qui décrit presque une circonférence complète, l'apparentent nettement à l'art de cette époque.

Le Lion bibliophore

Dans la symbolique chrétienne du Moyen Age, le Lion bibliophore n'a que trois significations : il représente soit Saint Marc, en tant qu'Evangéliste, soit le Christ, en tant que Docteur ou que Juge.

Le Lion de Saint Marc.

Lorsque le lion représente Saint Marc, il s'inscrit d'ordinaire dans la *figuration d'ensemble des quatre Animaux* qui, dans les visions d'Ezéchiel et de Saint Jean, sont, pour l'Eglise, les symboles des Evangélistes. Saint Marc ne peut guère être évoqué seul, indépendamment des trois autres Evangélistes, si ce n'est dans un sanctuaire ou un lieu à lui spécialement dédié. Aussi sa représentation isolée est-elle excep-

tionnelle et ne se rencontre-t-elle que dans les édifices ou sur les objets qui se trouvent dans ce dernier cas, par exemple à la Cathédrale de Venise, au Palais des Doges, dans le monnayage de la Sérénissime République, et généralement dans tout l'ensemble de l'iconographie vénitienne.

L'ancienne Cathédrale de Mâcon étant sous le vocable de Saint Vincent, le lion de sa clef de voûte ne paraît pas susceptible de se rapporter à Saint Marc.

Le Lion, symbole du Christ-Docteur.

Le Lion se rattache de bien des manières à la symbolique personnelle du Sauveur ; lorsqu'il Le représente en tant que Docteur, il porte, ou le *volumen* (rouleau), ou le *livre*, symboles de l'*Evangile* présenté au monde ; et ce geste se réfère à l'ordre donné par le Rédempteur à ses Apôtres : « Allez par le monde entier, annonçant la Bonne Nouvelle à toute créature » (*Ev. sel. Saint Marc*, XVI, 15).

Saint-Vincent de Mâcon fut jadis le siège d'un évêché. Or, l'évêque, membre de « l'Eglise enseignante », est essentiellement, dans toute l'étendue de sa juridiction — dont sa cathédrale constitue la « tête » —, le ministre de la Parole. Le symbole du Christ-Docteur, dont l'évêque est ainsi le mandataire, pouvait donc être envisagé comme étant à sa place normale au seuil de la cathédrale de Mâcon.

Le Lion, symbole du Christ-Juge.

Le Lion, d'autre part, fut considéré immémorialement comme l'un des symboles de la Justice. A ce titre, Salomon fit placer douze lions sur les six degrés de son trône ; et les rois de France, durant le Moyen Age, se firent représenter, sur leurs sceaux, assis sur un trône dont les bras s'achevaient par des têtes de lion, jusqu'à ce que, à partir de Louis X le Hutin, le trône lui-même fut figuré par des lions couverts de housses. Dans le même esprit, des évêques, et parfois de grands abbés — tels Saint Bernard et les Abbés de Saint-Bertin — imitèrent les rois.

Remarquons aussi qu'à l'époque où fut sculptée la clef de voûte mâconnaise, la justice ecclésiastique se rendait, en général, depuis la Loire jusqu'au delà des Alpes, soit dans le narthex, soit au portail principal ou sur le parvis des églises ; d'ordinaire, une ou deux images du lion y figuraient, et les sentences que l'on y prononçait étaient dites rendues « *inter leones et coram populo* » (entre les lions et devant le peuple assemblé). Ces lions sculptés existent encore au seuil de nombreux sanctuaires romans (3).

Le fait que le symbole du Lion soit figuré dans le narthex de la cathédrale de Mâcon peut donc induire à penser qu'il se rapporte au Christ-Juge. S'il en est bien ainsi, le livre dont il se saisit évoque le Livre de Vie apocalyptique, d'après lequel, lors du Jugement Dernier, les créatures seront élues ou damnées (*Apoc.* XX, 12 à 15).

Le livre que tient le lion peut, au reste, faire penser à une autre composition, issue des Chrétientés orientales, et qui apparaît maintes fois, dans l'Antiquité comme au Moyen Age : l'*Hétimasie*, ou « *Préparation du Trône* », autre symbole du Jugement Dernier. Elle comporte la divine Cathèdre, au-dessus et autour de laquelle sont disposés les instruments de la Passion du Rédempteur, à commencer par la Croix glorifiée, parfois couronnée ou gemmée ; au-dessus du Trône (4), plane la Colombe divine, et, sur les coussins de la Cathèdre, repose soit le Livre de Vie, soit l'Evangile, symbole du Christ. Ce sujet se trouve illustré à Ravenne, en des œuvres des ve et vi^e siècles, de même qu'en d'autres figurations d'époques ultérieures, jusqu'au xive siècle, en Arménie, à Nicée, à Salamine (ou plutôt à Constantia), à Torcello, Palerme, Rome, Strasbourg, Nonantula, dans le Psautier de Saint Louis, sur un reliquaire de Nevers, etc.

La clef de voûte de Mâcon peut d'ailleurs fort bien pré-

3. A Saint-Porchaire de Poitiers, deux lions figurent ainsi sur un chapiteau de l'entrée du narthex et, à Sainte-Radegonde, dans la même ville, deux autres lions sont couchés sur une rampe du parvis.

4. Selon l'iconographie des Eglises orientales, le *Trône* symbolise ici Dieu le Père, principe et base fondamentale de la Trinité.

senter un caractère qui s'avère fréquent dans la symbolique médiévale, à savoir la superposition, la réunion dans une même image de significations diverses mais convergentes. Rien ne s'oppose, semble-t-il, à ce que l'inspirateur de cette sculpture ait pensé tout à la fois au Christ-Docteur et au Christ-Juge.

Au demeurant, rien, dans cette œuvre, ne permet de s'arrêter formellement à l'une plutôt qu'à l'autre de ces deux attributions. Une interprétation plus stricte ne pourrait être envisagée que s'il existait des données d'hagiologie locale que nous ignorons.

Les quatre masques humains

Le plus souvent, en iconographie médiévale, quatre têtes humaines disposées aux angles d'un carré représentent symboliquement « *les quatre vents* » : *Aquilo* (ou *Boreas*), *Eurus*, *Zéphir*, *Auster* et, par suite, « les quatre horizons ». Comme le cercle et le globe, le carré et le cube furent souvent tenus pour l'image du monde, la « *mappa mundi* », ou mappemonde.

Ces quatre têtes ont été très fréquemment sculptées sur les fonts baptismaux, du XIe au XIIIe siècle, et, parfois, autour de la vasque des bénitiers. Elles ont été regardées comme figurant, non seulement « les quatre vents », mais aussi « les quatre coins de la terre », « les quatre régions du monde ».

Ce symbolisme était mis en relation, d'autre part, avec « *les peuples* » auxquels se réfère l'Evangile de Saint Matthieu (XXVIII, 19) : « Allez donc, enseignez tous *les peuples* (omnes gentes), les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ». Les quatre masques, disposés autour du *Christ-Docteur*, peuvent représenter l'ensemble des peuples auxquels, selon le précepte divin, devait être annoncé l'Evangile ; groupés autour du *Christ-Juge*, ils symbolisent également l'universalité des hommes réunis pour le Jugement Dernier, dont les noms sont — ou ne sont pas — écrits

dans le Livre de Vie ; de celui-ci, seul le Lion de la tribu de Juda a été reconnu digne de rompre les sceaux (*Apoc.* IV, 1 à 11, V, 1 à 5, & XX, 11 à 15).

Bien que des figures humaines soient parfois regardées, en iconographie médiévale, comme les images des vertus et des vices, il ne semble pas que pareille interprétation soit compatible avec la disposition des masques cantonnant le Lion bibliophore, tels qu'ils apparaissent à la clef de voûte du narthex de Saint-Vincent de Mâcon.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

INITIATION FÉMININE ET FRANC-MAÇONNERIE

Faute de maintenir clairement la distinction entre les deux domaines de la religion et de l'initiation (1), Marius Lepage se trouve amené à aborder d'étrange façon un problème bien difficile par lui-même, celui de l'initiation féminine en Maçonnerie (2). Notre confrère se dit fort préoccupé par ce problème et exprime le souhait qu'il retienne l'attention des Maçons traditionalistes, car, dit-il, « le sort spirituel de toutes les femmes intelligentes et qui n'appartiennent pas à une Eglise en dépend ».

Là encore, il semble bien que l'auteur, qui cherche ensuite à justifier l'admission des femmes dans la Maçonnerie, établisse une sorte d'équivalence entre celle-ci et les Églises : les femmes qui ne veulent pas aller à l'Eglise iront en Loge, et, ainsi, le sort spirituel des unes et des autres sera assuré.

Pourtant Marius Lepage ne se préoccupe pas de *toutes* les femmes qui vivent en dehors d'une Eglise, comme il serait normal de le faire si la Maçonnerie pouvait remplacer l'Eglise et vice versa : il ne se préoccupe que de « toutes les femmes intelligentes ». C'est trop peu pour une religion qui doit être ouverte à tous, mais c'est trop, beaucoup trop, pour une initiation, surtout si, comme il semble bien ici, on entend l'intelligence au sens ordinaire de ce mot, car, pour l'initiation, il faut bien autre chose qu'un certain développement mental. Recevra-t-on en Maçonnerie, c'est-à dire donnera-t-on l'initiation, à une intelligente petite bossue ? Le F∴ Lepage, Vénérable en chaire, aurait-il

1. Cf. notre article *Religion et initiation*, n° de nov.-déc. 1959.
2. *L'initiation de la femme*, n° d'oct.-déc. 1959 du *Symbolisme*.

donné l'initiation à Jeanne de Valois, que l'Eglise a placée sur les autels sous le nom de Sainte Jeanne de France, et dont l'intelligence ne paraît pas avoir été plus contestable que la difformité physique ? Nous pensons bien que non, et rien n'est plus propre à faire saisir, non seulement que religion et initiation ne sont pas équivalentes et « interchangeables », mais encore que l'initiation n'est pas davantage une sorte de « religion supérieure » à l'usage des « gens intelligents ».

En fait, la question qui préoccupe M. Lepage est de celles qui ne devraient pas se poser. On ne peut être tenté de le faire que si on accepte comme régulière la situation anormale de la Maçonnerie spéculative, c'est-à-dire d'une forme d'initiation détachée de tout exotérisme. Il est clair que la question ne pouvait se poser, du moins sous cette forme, au temps où la Maçonnerie était effectivement traditionnelle, puisque, comme nous l'avons vu, le premier et principal devoir était d'être fidèle à Dieu et à la Sainte Eglise.

Nous croyons bien comprendre comment les choses se présentent aux yeux de notre confrère : il n'aperçoit en dehors des Eglises d'autres organisations traditionnelles occidentales que le Compagnonnage et la Maçonnerie ; ni l'une ni l'autre n'exigent de leurs membres l'appartenance à une Eglise. Cet état de choses paraît à M. Lepage éminemment satisfaisant. Si l'admission dans le Compagnonnage est conditionnée par l'exercice de certains métiers, « l'Ordre maçonnique s'ouvre ainsi à chacun selon ses possibilités mentales et spirituelles ». Mais selon les règles généralement en vigueur, Compagnonnage et Maçonnerie n'admettent pas les femmes. Cela revient à exclure celles-ci de tout rattachement traditionnel, alors qu'il existe des femmes « intelligentes », capables de comprendre la métaphysique et le symbolisme, et qui ne veulent pas s'intégrer à une Eglise. Il semble que, pour M. Lepage, il y ait là une sorte d'« injustice » qu'on doit essayer de faire disparaître. Pour nous, cela équivaut à essayer de multiplier par deux

l'anomalie que représente, dans l'état actuel des choses, la Maçonnerie masculine privée de support exotérique régulier.

Nous pourrions, en somme, nous en tenir là sur ce point puisque les considérations qui précèdent montrent que, du point de vue des principes traditionnels, la question de l'admission en Maçonnerie de femmes étrangères à toute église, et plus généralement, à toute religion, ne saurait être prise en considération. Toutefois, certaines éventualités de « rectification » de l'initiation maçonnique ayant été envisagées dans des articles récents du *Symbolisme* et des *Etudes Traditionnelles*, il nous faut bien examiner de plus près la question de l'initiation féminine, ne fut-ce que pour couper court à de possibles illusions.

Il est certain que les femmes, dans la plupart des traditions, sont admises à l'initiation. Dans le Christianisme, et en Islam, on connaît des œuvres dues à des femmes et qui témoignent d'un haut degré, nous ne disons pas de sainteté, mais de connaissance métaphysique effective. En Chrétienté, il y eut sans doute, comme le dit Marius Lepage, des initiations strictement féminines, telles que celles qui étaient basées sur des métiers proprement féminins, et aussi des initiations à l'intérieur de certains ordres monastiques de femmes. Mais il y eut aussi, sans aucun doute, des formes d'initiation communes aux deux sexes, et les demoiselles et les dames de la chevalerie du Graal n'étaient sans doute pas plus que les béguines de simples exotéristes.

Notre confrère pense qu'il n'y a plus d'initiation féminine authentique dans le monde occidental, ce qui est sûrement vrai... pour les femmes qui n'appartiennent pas à une Eglise, et pour celles-là il n'y en a jamais eu depuis la christianisation de l'Europe.

Mais, laissant de côté pour un moment la question de l'appartenance ou de la non-appartenance à une Eglise, l'initiation maçonnique est-elle valable pour les femmes ? Marius Lepage croit l'établir par une analogie dont, nous

devons l'avouer, le caractère démonstratif nous échappe totalement :

« ... — Alors, il n'y a qu'une seule solution possible, tout au moins, je le souligne, dans l'état actuel des choses. Elle nous est fournie par un examen attentif des anciens rituels. Ceux-ci enseignent que la Parole ayant été perdue il convient de la remplacer momentanément par des « mots de substitution ». Dans le même ordre d'idées, l'initiation maçonnique conférée à des femmes sera une « initiation de substitution ». — Je rappelle sur ce point la phrase qu'Oswald Wirth m'a souvent répétée lorsque nous abordions ce sujet : « J'appelle de tous mes vœux la venue de la femme de génie qui restituera à ses sœurs le symbolisme de l'aiguille. Ces mots vont bien plus loin qu'une simple boutade dans la manière habituelle de mon vieux maître ».

L'existence de « mots substitués » dans la Maçonnerie ne concerne pas la transmission de l'initiation, mais les moyens de passer du « spéculatif » à l'« opératif ». Une organisation peut avoir perdu ses méthodes de réalisation et cependant avoir conservé les rites qui assurent la transmission de l'initiation virtuelle, ce qui rend possible la restitution des moyens opératifs et, à défaut de ceux-ci, l'initiation virtuelle demeure acquise. Au contraire, dans le cas d'admission de femmes en Maçonnerie c'est la validité de la transmission qui est en question, transmission à quoi rien ne peut se substituer.

Notre confrère passe ensuite aux problèmes d'ordre pratique :

« Etant entendu que temporairement — un temporaire qui peut durer très longtemps — les femmes devront travailler selon des rites qui ne leur sont pas adéquats mais qui sont cependant valables pour elles, comment travailleront-elles, quelle sera la forme de leur organisation ? ».

Il est bien vain de se poser une telle question, car le problème essentiel, que l'on suppose résolu, demeure entier :

il n'a nullement été prouvé que les rites maçonniques sont valables pour les femmes. Et quand bien même une « femme de génie » restituerait le symbolisme de l'aiguille, cela demeurerait d'un intérêt purement théorique et il n'en résulterait pas que les rites deviendraient efficaces s'ils ne l'étaient pas antérieurement.

Marius Lepage admet qu'il y a eu des initiations strictement féminines ; cela implique qu'il y en a eu de strictement masculines, et tout indique que la Maçonnerie est de celles-là, le métier de constructeur n'ayant jamais été exercé normalement et régulièrement par des femmes. Il est vrai que, dans les ordonnances de la guilde des charpentiers de Norwich (vers 1375), on mentionne l'obligation, pour *les Frères et les Sœurs* de réciter des prières en diverses circonstances : mais que peut-on conclure de rares textes isolés et où le mot « sœurs » désignait peut-être simplement les épouses des Frères, alors que dans les autres textes anciens les femmes sont seulement mentionnées pour recommander aux Frères de n'avoir pas de rapports coupables avec l'épouse, la fille ou la servante de leur Maître, et que l'Apprenti est défini comme « *un jeune homme* de parfaite condition physique » ?

Certes, dans les temps modernes, on sait que quelques femmes furent admises dans l'Ordre des Elus Coëns, non sans résistance de la part de Martines de Pasqually, mais il y a lieu de tenir compte du caractère très particulier de cet Ordre qui, dans la mesure où on peut le tenir pour valable, devait détenir une transmission autre que celle de l'initiation maçonnique proprement dite.

Ainsi, les faits historiques comme les caractéristiques mêmes de la Maçonnerie présentent de forts arguments contre l'admission des femmes, et on ne peut non plus tenir pour négligeable le fait qu'à de rares exceptions près la Maçonnerie Universelle n'a pas varié sur ce point (3). Nous

3. Au cours d'une étude parue avant la dernière guerre dans une publication intitulée *Documents du temps présent*, André Lebey a reproduit, sans

ne saurions trop féliciter Marius Lepage d'être, en ce qui concerne la Maçonnerie, un « intégriste déterminé », mais, ici, nous craignons qu'il fasse plutôt figure de « moderniste » !

Dans le doute, abstiens-toi, dit un commun proverbe qu'on peut appliquer ici. On pourrait penser, en somme, que, s'il y a doute quant à la validité de l'initiation maçonnique pour les femmes, il n'y a cependant pas de grands inconvénients à les admettre, le pis qui puisse advenir étant qu'elles ne reçoivent rien et demeurent comme elles étaient auparavant (4). Sans doute, encore qu'il ne soit pas à conseiller d'imiter des rites, ce qui serait le cas si la thèse de M. Lepage n'est pas fondée. Sans doute... si les femmes en question appartenaient à une Eglise ou, plus généralement, à une religion qui assurerait leur sort spirituel, fut-ce dans l'ordre simplement exotérique, ce qui est bien quelque chose, ce qui est même beaucoup. Ce n'est pas le cas ici, ce n'est pas, du moins, le cas que notre confrère envisage (5). Alors, il faut bien penser que *si* la thèse de celui-ci n'est pas fondée — et comment le savoir avec certitude ? — , ces femmes seront, en réalité, privées de tout rattachement traditionnel : ce seront des « profanes » au sens le plus total du mot. Comme elles le sont aujourd'hui ?

indication d'origine, une gravure, datant apparemment du XIXe siècle et représentant une *femme revêtue du tablier maçonnique*, avec cette *légende : Elisabeth Aldworth, la première femme reçue dans une loge maçonnique.* Nous nous demandons, sans pouvoir l'assurer, si cette gravure ne se rapporterait pas à une histoire que nous avons lue autrefois, selon laquelle, au XVIIIe siècle, une jeune fille ayant surpris les secrets d'une Loge maçonnique, les membres de celle-ci décidèrent de l'initier afin de l'obliger au secret. Il va de soi que nous signalons ceci à titre de simple curiosité, et sans qu'il y ait rien à conclure de cette histoire.

4. Où il y aurait — où il y a — de sérieux inconvénients, c'est dans le cas de Loges mixtes où les principaux offices seraient — sont — tenus par des femmes. En effet, comme on ne peut transmettre que ce qu'on a reçu, même l'initiation d'hommes dans de telles Loges ne serait pas valable dans le cas où la thèse de M. Lepage ne serait pas fondée. Autre question à laquelle on ne semble pas songer : le fait de recevoir l'initiation valablement n'implique pas nécessairement qu'on puisse remplir l'office d'initiateur. Nous pouvons assurer qu'il a existé des organisations où les femmes pouvaient recevoir l'initiation, mais où elles n'étaient jamais habilitées à la transmettre.

5. *Nous savons, en effet*, que des « Sœurs » de certaine obédience mixte appartiennent à des églises chrétiennes qui ne manifestent pas, à l'égard de la Maçonnerie, la même attitude que l'Eglise Romaine.

c'est vrai, mais avec *une illusion*, donc un obstacle de plus.

Plaçons-nous, pour un instant, dans la perspective qui est, croyons-nous, celle du directeur du *Symbolisme*, et qui consiste à considérer la Maçonnerie comme se suffisant à elle-même et n'ayant pas besoin d'un support exotérique. Même dans cette perspective, ne voit-on pas quelle responsabilité on prendrait en affirmant que l'initiation maçonnique est valable pour les femmes, alors qu'en réalité ni M. Lepage *ni nous-même n'en savons* rien (6) ? Les femmes qui se tiendraient assurées d'avoir en Maçonnerie un rattachement traditionnel seraient ainsi détournées d'en chercher un autre, incontestable celui-là. M. Marius Lepage, bien que sa façon d'envisager la Maçonnerie diffère notablement de la nôtre, ne conteste pas que les Eglises assurent *aussi* le sort spirituel de leurs fidèles. Alors, pourquoi les « femmes intelligentes » qui n'appartiennent pas aujourd'hui à une Eglise et qui ont des besoins spirituels, ne seraient-elles pas amenées demain à y appartenir si on ne leur présente pas le mirage d'un autre rattachement peut-être illusoire ?

JEAN REYOR.

6. Nous insistons d'autant plus sur ce point que, dans un article paru dans le *Symbolisme* de mai-juin 1955, traitant, pour la Maçonnerie masculine, de *Validité et régularité initiatique*, nous avions fait incidemment allusion à l'admission des femmes, en termes assurément prudents, et en nous refusant à trancher cette « épineuse question », mais insuffisamment fermes, peut-être, pour décourager ce genre de vocation.

« L'ISLAM ET LE GRAAL »

Vérités, Ambiguïtés et Erreurs (*)

(Fin)

Or, la continuité traditionnelle entre les rituels germanique et celtique (au moins, celtique *insulaire*) et le rituel chrétien de l'ordonnation chevaleresque n'est pas douteuse (34) ; l'origine germanique du terme même d'*adoubement* est d'ailleurs absolument incontestée (35).

Dans ces conditions, on est tenté de se frotter les yeux lorsqu'on lit, à la page 128 d'*Islam et Graal* : « *Le temps qui s'est écoulé entre le mot du Prophète, qui déclarait..... son gendre Alî le chevalier par excellence à la bataille d'Ohoud* (624) *et les ambassades chevaleresques du calife Nassir lîdîni-Llâh* (1210) *embrasse six siècles, de sorte que la Chevalerie arabe est de quatre siècles plus ancienne que l'européenne* ». En somme, si nous comprenons bien l'auteur, ce sont les Croisades qui, mettant en contact Islam et Chrétienté, ont permis à celui-là de « *provoquer l'actualisation ou la régénération* » (p. 130) de l'institution chevaleresque au sein de celle-ci. Il nous faut bien dire à M. Ponsoye que cela n'est pas sérieux et vraiment peu digne de lui. Voyons toutefois son argumentation. Se référant, toujours d'après von Hammer, à l'*Histoire* d'Abûl Feda et aux *Tables chronologiques* de Hadj Khalfa, il note qu'il y est fait « *deux fois mention de l'acte de futouwwat* (c'est-à-dire de chevalerie), *conféré, la première fois, l'an* (de l'Hégire) *578* (1182 de l'ère

* Cf. *E. T.* depuis le N° 351, de janvier-février 1959, p. 22.

34. Cf. Marc Bloch, « *La Société Féodale* », T. II, pp. 47 et suivantes.

35. *Adoubement*. Ce mot procède de la racine germanique *dub* (frapper), d'où est issu le francique *dubban*, puis le français *dauber* (même sens initial) et enfin *adober* qui, comme *adouber*, signifiait *équiper*, « *armer* (chevalier) ».

chrétienne), *selon le fragment suivant* : « *Le calife Nassir fut revêtu du vêtement de la Chevalerie par le Sheik Abdu-l-Djebbar* ». Il s'agit là — nous en convenons volontiers — d'une donnée qui paraît historiquement bien établie.

Il ne nous reste plus, dès lors, qu'à signaler à M. Ponsoye que, dès l'an 846 — soit exactement *deux siècles et demi* avant le début de la Ire Croisade —, le Pape Sergius II conférait rituellement le baudrier à l'Empereur carolingien Louis II, et qu'en 1098, le Prince Louis de France, qui devait devenir le Roi Louis VI le Gros, était *ordonné* Chevalier par le Comte de Ponthieu (36).

Conseillons à l'auteur de prendre aussi et surtout connaissance de la monumentale édition critique du « *Pontifical Romain au Moyen Age* » (1938-41), que nous devons à Mgr Andrieu. Il y découvrira — avec émerveillement, sans doute — que, bien avant le *Pontifical de Guillaume Durand de Mende* (1292-95), avant même les deux recensions du *Pontifical de la Curie romaine* du début du XIIIe siècle (certainement antérieur à 1216) et le *Pontifical romain* de Grégoire VII (1073-1086), le *Pontifical romanogermanique du Xe siècle* (37) comportait déjà la *bénédiction* de l'écu, des éperons et surtout de l'épée, qui devait être ceinte au chevalier nouvellement ordonné (38).

Quant à la pratique des vertus chevaleresques, si nous reconnaissons qu'elle fut poussée parfois jusqu'à l'héroïcité par certains musulmans comme par tels de leurs adversaires chrétiens, nous devons remarquer qu'il suffit de parcourir les chroniques, tant arabes que franques, pour constater qu'elle ne fut jamais le fait, dans les deux camps, que d'une élite assez restreinte, et même — pour être tout à fait véri-

36. « *Recueil des Historiens de France* », T. XV, p. 187.

37. Les textes les plus anciens qui nous en soient actuellement conservés et connus sont ceux d'un moine de Saint-Alban de Mayence (entre 950 et 965) et du *Pontifical de Besançon* (XIe siècle).

38. Profitons de cette occasion pour souligner qu'une partie de ce Rituel était commune à l'ordonnation chevaleresque et au sacre impérial, ce dernier faisant en quelque sorte de l'Empereur le chef de la Chevalerie chrétienne d'Occident.

dique — qu'au sein même de cette élite, sauf rares exceptions, les dites vertus connaissaient parfois d'étranges éclipses. Pour nous en tenir à deux exemples notables, nous rappellerons, du côté chrétien, la « livraison » au Sultan d'Egypte, par les Templiers de Gaza, en 1145, de leur prisonnier, Nasr-ed-Din (favori, puis meurtrier, lors d'une révolte de palais, du précédent souverain), contre remise d'une somme de 60.000 dinars. Et, du côté islamique, nous citerons, aux dernières heures de la résistance chrétienne à Saint Jean d'Acre (1291), le parjure du Sultan Khalil, dit *Malik el-Asraf* (39), qui, après avoir offert la vie sauve et des conditions honorables de reddition au Maréchal du Temple, Pierre de Sevry, et à ses chevaliers encore valides, leur fit trancher la tête dès qu'il les tint en sa possession.

Enfin, pour ce qui est de « *l'extraordinaire perméabilité du monde chrétien aux influences islamiques* », d'où résulterait, selon M. Ponsoye, « *la ressemblance paradoxale des institutions chevaleresques de part et d'autre* », nous ne pouvons mieux faire que de donner ci-après la traduction de quelques extraits de l'ouvrage sus-indiqué de Mgr Andrieu, se référant aux principales phases de l'ordonnation chevaleresque, selon le Rituel romain :

L'Ordre pour conférer les armes, dans la sacro-sainte Basilique du Bienheureux Pierre, Prince des Apôtres, à Rome :

(Le futur chevalier, après s'être ablué, totalement nu, dans de l'eau de rose, et avoir dormi, toujours totalement nu (40), sur une couche étendue à terre, revêt des vête-

39. C'est ce même Sultan que M. Ponsoye a cru devoir citer en exemple, pour la « *considération exceptionnelle* » dont il avait fait preuve à l'égard du Grand Maître, Guillaume de Beaujeu, en l'informant de l'attaque prochaine qu'il se disposait à lancer contre la ville. Certes, son message, en cette circonstance, paraissait empreint, en effet, d'une éminente dignité : « ... A vous, le Maître, noble Maître du Temple, le véritable et sage, salut et notre bonne volonté. Parce que vous avez été *homme véritable*, nous vous mandons lettres de notre volonté... ».

Le siège ayant duré du 5 Avril au 18 Mai, on voit qu'il ne fallut pas un mois et demi pour qu'à ces belles paroles, fasse place une attitude que nous laissons à nos amis et nobles Compagnons de l'Islam *arabe* le soin de qualifier.

40. On se souviendra que la totale nudité rituelle était exigée, dans l'antiquité, pour la réception de maintes initiations et la participation à de

ments rehaussés d'or ; il veille et prie une nuit entière dans la Basilique. Au matin, le Pontife, avant la lecture de l'Evangile, procède à l'ordonnation proprement dite, dans les formes suivantes :)

« ... *Tends, Seigneur, à Ton serviteur N... la Main du secours céleste, afin qu'il Te cherche de tout son cœur et qu'il soit digne d'obtenir Ce qu'il requiert* ».

(Le Pontife donne alors la *colée* au futur chevalier, puis il prononce la prière suivante :)

« *Dieu, Toi qui as toujours, du haut du Ciel, donné la victoire à Tes fidèles, accorde, je Te prie, à Ton serviteur N..., que voici, et à tous ceux qui guerroient pour Toi, de triompher, en vertu de Ta puissance, de la méchanceté des ennemis invisibles et d'écraser l'audace des ennemis visibles, pour que la superbe de ces adversaires soit mise en déroute et que Ton Eglise jouisse de l'unité et de la paix, par Jésus-Christ, Notre-Seigneur* ».

(Le futur chevalier s'engage ensuite, par serment prêté entre les mains du Pontife, à se faire le défenseur de toutes les Eglises, des veuves, des pupilles et des orphelins, à combattre pour eux et à les aider virilement s'il est nécessaire. Cela fait, le chevalier s'avance vers l'Autel majeur — ou vers l'Autel de la Confession du Bienheureux Apôtre Pierre — où se trouve l'épée dégainée, que le Pontife doit lui remettre, en disant :)

« *Reçois ce glaive, pris par nos mains indignes sur le corps du Bienheureux Pierre, mais consacré par la jonction et l'autorité apostolique. Il t'est accordé militairement, et notre bénédiction lui confère l'ordination divine, pour la défense de cette Eglise universelle, pour le châtiment des méchants et l'honneur des bons. Souviens-toi de la Prophé.ie du Psalmiste : « Tu ceindras ton glaive sur ta cuisse, avec une puissance immense* ! », *pour qu'avec son aide tu exerces la force*

multiples rites de « mystères », comme aussi pour la réception du baptême par immersion par les *gérim* (ou prosélytes du Judaïsme) et par les néophytes chrétiens des premiers siècles.

de l'équité, tu renverses avec énergie la masse d'iniquité, tu défendes et protèges la Sainte Eglise de Dieu et ses fidèles, tu maudisses et disperses non moins les faux fidèles que les ennemis du nom chrétien ; pour que, suivant ton serment, tu aides et défendes avec clémence les veuves, les pupilles et les orphelins, tu restaures ce qui est ravagé. tu conserves ce qui est restauré, tu venges la justice et affermisses l'ordre.

Par cette observance, le triomphe des vertus t'apportera la gloire, le culte de la justice te rendra éminent et tu mériteras de régner à jamais avec le Sauveur du monde, dont tu portes le caractère par ton nom... ».

(Le Pontife ceint l'épée au chevalier en disant :)

« *Que ce glaive soit ceint sur ta cuisse, ô très puissant, et songe que les saints ont triomphé des royaumes, non par le glaive, mais par la Foi* ».

(Le Pontife lui donne alors le baiser de paix, en disant :)

« *Va et conduis-toi en bon chevalier du Christ et du Bienheureux Pierre, porte-clefs du céleste Royaume !* »...

(Le chevalier, ayant fait la révérence devant l'Autel, s'avance, accompagné et suivi d'un cortège d'honneur, et reçoit les éperons d'or, des mains des nobles présents, sur les degrés de la Basilique, tandis que retentit le chant :)

« *Toi dont la beauté brille parmi les fils des hommes, sois ceint de ce glaive sur ta cuisse, ô très puissant !* ».

. . . .

Ce rituel nous semble se passer de commentaires et nous n'aurons pas la cruauté de souligner l'extrême discrétion avec laquelle s'y expriment les influences islamiques....

Mais peut-être pensera-t-on que nous nous sommes laissé entraîner là bien loin du Graal. Que non pas, car le récit, plus haut rappelé, de la vêture du manteau de Chevalerie par le Khalife Nassir serait, s'il faut en croire von Hammer, extrêmement important pour l'histoire de l'institution chevaleresque, étant donné que la dite vêture se serait accompagnée, pour reprendre ses propres termes, « *d'un toast bu dans la Coupe de Chevalerie* », qui lui paraît donner

en même temps « *l'explication la plus naturelle du Graal....* » (p. 128). On sait qu'en outre, selon cet érudit, les Templiers, gardiens de cette Coupe sacrée, lui auraient attaché un « *sens gnostique* », dont il voulut trouver la preuve dans les pseudo-*vases templiers* à inscriptions arabes.

M. Ponsoye, il est vrai, n'a pas eu l'intrépidité de suivre son guide jusque-là. Pour lui, il existe bien un *rapport*, mais *d'analogie seulement*, et non de dérivation, entre le Graal et la Coupe de Chevalerie susdite, tous deux se rattachant au symbolisme universel des breuvages ou substances initiatiques (p. 131). Point de vue évidemment correct, dès lors qu'ainsi rectifié, et à l'expression duquel nous apporterons volontiers un bref complément : l'auteur rappelle, en note, que ces « breuvages », qui correspondent, dans l'Esotérisme islamique, aux quatre Fleuves paradisiaques et aux quatre Sciences sacrées à caractère initiatique, sont l'*eau*, le *lait*, le *miel* et le *vin* (41). Or, dès les temps apostoliques, il existait dans l'Eglise, comme en fait foi un passage de Saint Hippolyte, un mode très exceptionnel de transsubstantiation, portant précisément, outre le *pain*, sur ces mêmes substances, lesquelles étaient consacrées et successivement offertes, dans *trois coupes*, aux participants de ce rite (42). Nous ne prétendons nullement que le Çoufisme ait, sur ce point, emprunté sa doctrine au Christianisme ; mais, l'occasion s'en présentant, il nous semble opportun de souligner que, là encore, l'ordre d'antériorité se révèle bien tel qu'on pouvait logiquement le conjecturer.

Sachons gré aussi à l'auteur d'avoir eu le bon goût de ne pas insister pour nous faire admettre l'authenticité des fameuses statues et coffrets pseudo-templiers à inscriptions arabes ; le caractère fantaisiste — ou, à tout le moins,

41. Cf. R. Guénon, « *Aperçus sur l'Esotérisme Chrétien* », Chap. IV, pp. 47 et 48, Note 1.

42. Cf. Saint Hippolyte, « *La Tradition Apostolique* », et P. Galtier, *La « Tradition apostolique » d'Hippolyte*, in « *Recherches de Sciences religieuses* », Année 1923, VI, p. 503.

suspect — de ces dernières est à tel point manifeste qu'il ne se trouve plus aucune individualité qualifiée pour le contester. « *Il y a dans tout cela*, concluait déjà René Guénon, *quelque chose qui sent la supercherie* » (43).

De même M.Ponsoye veut-il bien tenir pour douteuses les prétendues invocations du nom d'*Allâh*, mentionnées au cours des dépositions auxquelles le procès de l'Ordre donna lieu. Seulement, pour autant que l'on admet que les procédés dont usèrent les agents de Philippe le Bel pour extorquer des aveux n'offrent pas la moindre garantie de régularité, nous ne comprenons plus très bien pourquoi l'on persiste à citer les témoignages ainsi obtenus.

Nous n'avons pas dissimulé combien peu nous étions disposé à adhérer à l'idéalisation du *Temple* détruit, à cette sorte d'assomption abusive d'un Ordre *entier*, auxquelles s'est trop volontiers complu M. Ponsoye. L'illustre gonfanon couvrit bien des faiblesses humaines, bien des erreurs, dont l'histoire — nous l'avons vu — porte témoignage, plus d'un crime aussi, sans doute. Ceci admis, ayons l'élémentaire lucidité de reconnaître que, au moins depuis l'aurore des temps historiques, *aucune* collectivité, groupant, durant des siècles, plusieurs milliers de membres, n'en fut indemne. On pourrait dire que l'Ordre, *en tant qu'Ordre*, demeura saint et sans tache (44) — ce pourquoi Clément V refusa toujours de le condamner —, alors qu'il en alla bien différemment, hélas, à des degrés divers, d'*une partie* de ses membres. Mais ce serait perdre sa peine que de chercher quelques bribes de vérité en des interrogatoires si suspects que, par une décision exceptionnelle et qui l'honore, le Pape Clément V alla jusqu'à casser, en janvier 1308, les pouvoirs des inquisiteurs eux-mêmes, et à se réserver la direction de l'enquête. Inutile, donc, de se référer plus long-

43. Cf. *Etudes Traditionnelles*, N° 247, d'Octobre-Novembre 1945, pp. 50 et 51.

44. Il n'a jamais été possible de déceler la moindre trace de contamination des Règles, Statuts et « Retrais » de l'Ordre par des doctrines hétérodoxes.

temps à cette épouvantable parodie de justice que fut l'enquête royale et inquisitoriale.

Pour ce qui est des dépositions ultérieures des accusés et des témoins devant les Commissions pontificales d'enquête — dont les membres, choisis par le Pape (45), surent, même en France, faire preuve d'impartialité, de prudence et d'énergie —, elles n'en demeurent pas moins, *dans les limites du Royaume*, fort sujettes à caution, elles aussi. La présence fréquente aux interrogatoires, sous les prétextes les plus variés, d'« agents royaux », et plus encore l'exécution par le feu — sur l'ordre d'évêques tout dévoués au Roi, et en violation des prescriptions pontificales —, de plusieurs dizaines de Templiers, considérés comme *relaps* parce que, revenant sur des aveux extorqués par la terreur ou la torture, ils avaient affirmé leur entière innocence (46), tout cela impose la plus grande circonspection. Ces odieux abus de pouvoir, ces menaces et empiétements perpétuels des représentants du Roi, ne pouvaient que contraindre au silence ou déterminer aux plus graves réticences la presque totalité des Templiers qui s'étaient d'abord déclaré prêts à assumer la défense de leur Ordre (47). Il n'est que de compa-

45. La Commission pontificale pour la France se composait de l'archevêque de Narbonne et des évêques de Limoges, Bayeux et Mende.

46. Au total, du 12 au 27 mai 1310, 68 Templiers furent ainsi brûlés vifs, à Paris, Sens et Senlis, sur l'ordre du sinistre Philippe de Marigny, et cela malgré les protestations officielles des Commissaires pontificaux, qui durent se résigner à suspendre l'enquête pour ne pas vouer d'autres victimes au bûcher.

47. Disons, à ce sujet, qu'il est assez naïf de s'étonner des contradictions, si souvent relevées, entre les aveux des Templiers — en particulier des hauts dignitaires de l'Ordre — devant la Commission pontificale pour la France, et la solennelle rétractation ultérieure de certains d'entre eux, héroïquement maintenue jusque sur le bûcher. La crainte que leur témoignage puisse parvenir à la connaissance des créatures de Philippe le Bel et qu'ils soient, de ce fait, soumis à de *longues* tortures, les a déterminés, à quelques très rares exceptions près, à garder le silence, ainsi que l'établit en ces termes le procès-verbal de la déposition de Frère Ponsard de Gizy, Précepteur de Payns : « Interrogé sur le point de savoir s'il fut jamais mis à la torture, il répondit que, trois mois avant la confession qu'il fit devant le Seigneur Évêque de Paris, il fut placé dans une fosse, les mains liées derrière le dos si fortement que le sang coula jusqu'à ses ongles, et qu'il y resta, n'ayant d'espace que la longueur d'une longe, protestant et disant que, s'il était mis encore à la torture, il renierait tout ce qu'il venait de dire et dirait tout ce qu'on voudrait. *Autant il était prêt à souffrir, pourvu que le supplice fut court*, la décapitation, le feu ou l'ébouillantement, *autant il était incapable*

rer l'ensemble des dépositions recueillies par les Commissaires pontificaux, en France d'une part, et dans *tous* les autres Etats de la Chrétienté latine d'autre part, pour s'en convaincre. Alors qu'en France, nombre de chevaliers maintenaient leurs aveux de culpabilité, *un seul* d'entre eux s'accusait d'apostasie hors du royaume (48), celui-là, semble-t-il, en toute liberté.

Quant à l'allusion faite, par le Précepteur d'Aquitaine, dans l'une de ses dépositions, à « *un Ami de Dieu* (49), *qui parlait à Dieu quand il voulait et qui était le protecteur de l'Ordre* », plutôt que de songer ici, avec M. Ponsoye, à ce que, dans « *Bêtes, Hommes et Dieux* », F. Ossendowski nous dit du *Roi du Monde*, il nous semble beaucoup moins hasardeux de conjecturer que, pour les Commissaires et les témoins, elle évoquait en clair une caution dont l'autorité ne se pouvait récuser, du point de vue exotérique non plus d'ailleurs que du point de vue ésotérique, à savoir celle du « Père commun des croyants » : *Abraham*.

C'est, pensons-nous, sous les auspices de ce dernier et de Celui qui le bénit au nom du Dieu Très-Haut, *Melki-Tsedeq*, qu'il eût convenu d'aborder les considérations sur le Centre Suprême, que M. Ponsoye expose dans la dernière partie de ce chapitre, à la lumière de l'œuvre de René Guénon, et en citant assez largement deux études de M. Vâlsan, inspirées de Muhyi-d-Dîn Ibn 'Arabî et publiées jadis dans cette Revue (50). Nous n'y insisterons donc pas, non plus que sur l'essentielle unité sous-jacente, *dans l'ordre ésotérique,* aux trois Traditions judaïque, chrétienne et islamique. De même sera-t-il superflu — à moins d'entrer en des précisions qui ne sauraient trouver place dans ce

de supporter les longs tourments dans lesquels il s'était trouvé déjà en subissant un emprisonnement de plus de deux ans » (Commission pontificale pour la France, Procès-verbal de la séance du 27 novembre 1309).

48. Il s'agit du Templier Robert de Saint-Just, déposant devant la Commission pontificale pour l'Angleterre.

49. Ne serait-ce pas plutôt « l'Ami de Dieu » qu'il eût fallu lire ?

50. Cf. *Etudes Traditionnelles*, 1953, N° 309, *Les derniers hauts grades de l'Ecossisme et la Réalisation Descendante*, et N° 311, *L'Investiture du Sheikh-el-Akbar au Centre suprême.*

compte rendu — d'évoquer ici les rapports qui en résultèrent *nécessairement* entre représentants des élites initiatiques musulmanes, hébraïques et chrétiennes, après comme avant la suppression de l'Ordre du Temple.

Que, d'autre part, la *Terre Sainte* la plus véritable s'identifie, de ce point de vue ésotérique, tout à la fois à la « *Terre Céleste* » du Çoufisme iranien, à la « *Cité spirituelle* » des Frères de la Pureté et à la « *Jérusalem Céleste* » apocalyptique, comment ne souscririons-nous pas à semblable évidence ? Mais l'auteur ne s'en tient pas là et croit devoir réaffirmer à ce propos, bien qu'avec une relative discrétion, la prétendue dépendance de l'Esotérisme chrétien vis-à-vis de l'Esotérisme islamique : « *C'est parce qu'ils sont membres de cet Ordre* (de Melki-Tsedeq), *et co-participants à ce qu'Esaïe appelle la « substance des mystères »*, écrit-il, *qu'on a pu voir l'Islam et le Christianisme, l'un* donner *et l'autre* recevoir *cette assistance secrète qui a permis au Graal, c'est-à-dire à cette substance même, cachée au cœur de toute Tradition authentique et intacte, de refleurir un moment à découvert en Occident* » (p. 135). Que M. Ponsoye nous excuse ; mais, par delà la beauté des mots et l'éclat des images, nous n'arrivons pas à discerner ici ce minimum de cohérence logique à partir duquel le verbe humain n'est plus seulement du verbiage ! Il est trop évident que le Graal — ou Ce qui lui peut correspondre sous quelque autre dénomination — n'a jamais fleuri *à découvert*, en Occident ou ailleurs, depuis une époque bien antérieure au début des temps dits « historiques », sans quoi la distinction même d'exotérisme et d'ésotérisme serait dépourvue de signification comme de raison d'être ; et, d'autre part, de quelle assistance, secrète ou non, aurait bien pu avoir besoin, aux XIIe et XIIIe siècles, cette Tradition, reconnue « *authentique et intacte* », au sujet de laquelle R. Guénon écrivait naguère : « *Nous avons, pour notre part, la certitude qu'il y eut... en Occident, dans l'antiquité* (51) *et au moyen âge, a l'usage*

51. Il est bien évident que, si cette plénitude, tout à la fois spéculative et opérative, avait dû résulter — du point de vue de R. Guénon —, d'une « assistance » islamique, nous ne trouverions ici aucune référence à l'*antiquité*.

d'une élite, des doctrines métaphysiques et que nous pouvons dire complètes, y compris cette réalisation qui, pour la plupart des modernes, est sans doute une chose à peine concevable ? » (« La Métaphysique Orientale », p. 14).

Il serait, par ailleurs, peu charitable de souligner davantage l'extrême faiblesse d'une thèse qui, envisageant les empreintes reçues par le Christianisme occidental aux XIIe et XIIIe siècles, prétend voir dans l'Islam son véritable — ou, du moins, son principal — inspirateur, mais passe sous silence, hormis en quelques lignes d'introduction, l'immense influence du Christianisme oriental, surtout sous sa forme byzantine (52). Signalons seulement, pour l'instant, que M. Ponsoye, par une nouvelle — et, pour nous, inexplicable — contradiction, après avoir déclaré (pp. 51 à 53) que la plus haute Autorité spirituelle présente en ce monde (le Pôle suprême) *était islamique,* adhère à la conclusion de M. Vâlsan, qui, s'inspirant du Sheik-el-Akbar, reconnaît expressément, conformément à l'Orthodoxie universelle, « l'existence d'un Centre Suprême *hors de la forme particulière de l'Islam et au-dessus du Centre spirituel islamique* » (p. 137). Dans ces conditions, nous osons espérer qu'une

52. Cette influence semble précisément s'être exercée, par l'intermédiaire des Croisés — en particulier, peut-être, par Philippe d'Alsace, Comte de Flandre, dont le père, Thierry d'Alsace, avait apporté le *Saint-Sang* de Jérusalem à Bruges —, jusque sur la légende du Graal, du moins dans la version qu'en a donnée Chrétien de Troyes, protégé du dit Philippe. Aussi regrettons-nous que M. Ponsoye n'ait pas jugé à propos d'évoquer, ne fût-ce que par une simple allusion, les analogies étranges, bien que partielles, que certains érudits ont décelées entre le Cortège du Graal, tel qu'il apparaît dans le *Conte del Graal*, et la Sainte Liturgie selon le rit byzantin. Pourtant, la correspondance de la *Lance* avec la λόγχη (assimilée par l'Eglise grecque à la Lance de la Passion, et dont il est fait usage pour fractionner le Pain eucharistique), du *Graal* avec le *diskos* supportant l'Hostie (en français médiéval, *graal* traduisait vraisemblablement le terme gallois *dyscyl*, synonyme du latin *disculus*, « petit plat », et du grec *diskos*), du « *tailleor* » d'argent avec la *patène*, enfin du cortège aux chandelles du Château du Graal avec la procession solennelle qui ouvre la Liturgie : tout cela n'est guère contestable, en dépit des adaptations qu'exigeait de Chrétien le respect des grandes lignes au moins du schème celtique primordial. En évoquant ce dernier, nous pensons plus spécialement à la participation et au rôle important d'un *sacerdoce féminin* — puisque le *Graal* et le « *tailleor d'arjant* » sont portés par des « Demoiselles » —, ce qui, normal dans le contexte druidique, risquait de paraître assez dissonant dans un contexte chrétien (bien que, en toute régularité, les Abbesses, et parfois les moniales de certains Ordres, aient pu, au XIIe siècle, porter processionnellement des *reliques*).

prochaine édition fera disparaître l'assertion controuvée de la page 52.

Disons, pour nous résumer, que ces deux chapitres, consacrés à l'Ordre du Temple et à ses rapports avec l'Islam, nous offrent seulement un aperçu d'ensemble d'un sujet beaucoup trop vaste pour eux, aperçu qui ne nous permet d'en prendre qu'une vue approximative et partielle, trop souvent *partiale* aussi, quelles qu'aient été les intentions de l'auteur. Comment leurs conclusions auraient-elles pu, dès lors, ne s'en pas trouver, dans une large mesure, inéluctablement frappées de caducité ?

René MUTEL.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

A l'article de novembre-décembre 1959 :

Page 264, ligne 25. — *L'origine impériale...* — Est-il besoin de souligner que cette observation vise, non l'institution impériale elle-même — dont la légitimité traditionnelle est hors de question —, mais *l'individualité* alors investie de cette fonction, et son comportement en cette occurrence ?

Page 267, ligne 6. — *Sous certaines conditions...* — Au nombre de celles-ci figurait l'exonération du tribut susdit.

Au présent article :

Page 18, note 34. — Cf., en outre, Massmann, « *Schwertleite und Ritterschlag* » (Thèse).

Page 26, ligne 7. — Nous laissons ici de côté les inévitables racontars, si souvent stupides ou grotesques, dont les « témoins » furent prodigues, et aussi maintes dépositions qui ne révèlent que l'ignorance — voire l'incompréhension grossière — de certains Templiers.

RECHERCHES SUR LA KABBALE (1)

II. Kabbalistes anciens

Nous connaissons deux monuments de l'ancienne Kabbale, le *Sepher Ietsirah* et le *Zohar*. D'après ces livres, nous nommerions plutôt la doctrine kabbaliste, celle de l'*Evolution universelle*, que celle de l'Emanation, mais d'une Evolution partant d'une libre création divine.

En effet, le *Zohar* dit expressément (I, 24 b ; 38ª ; 56ª) que le Saint, c'est-à-dire Dieu *créa* le monde, non d'une création absolue, il est vrai, mais d'une *Substance primitive* indiquée sous des noms symboliques. C'est tantôt le Point, *Nikoudâ*, d'où émanent des lignes dans toutes les directions ; tantôt l'Air, *Awêrâ*, qui s'étend de tous côtés ; tantôt une Pierre de saphir, *Schetêh*, dont la couleur joue dans toutes les couleurs ; tantôt une Source, *Mâkôr*, d'où jaillissent des jets d'eau rayonnants ; tantôt une tête, *Rêschâ*, dont le crâne laisse dégoutter une rosée vivifiante ; tantôt une Forme, *Diouknâ*, à laquelle, comme Forme humaine, son apparence la plus élevée, correspondent toutes les parties de l'Univers ; tantôt un Tapis sur lequel Dieu dessina les figures du monde ; tantôt une Lumière, un Lampadaire, *Botsinâ*, qui envoie partout ses rayons ; enfin, tantôt une Couronne, *Kéthrâ*, qui orne tout diadème, toute couronne, ou même sans figure, le Principe, *Rêschith*, comme dans la Genèse de Moïse : « *Be—Rêtschith bârâ Elohim* ... par le Principe Elohim créa ... » Le *Zohar* répète (I, 51, a) : « *Béhâi Rêschith berâ* ... par ce Principe il créa ... » Symboles : *be—Rêschith* = *Barâkâ Iêsch*, tu créas l'Etre, et encore (*Genèse*, 2, 4) ne pas lire :

1. Cf. nº de sept.-oct. 1959.

behibbâreâm, quand il les créa, mais *be E bâreâm*, par l'E symbolique du nom carré I E F E, il les créa, car la lettre E est traditionnellement écrite minuscule et suspendue. Tous ces synonymes indiquent un point de vue différent dans les rapports de la Substance primitive avec Dieu et avec le monde. C'est de cette substance que le livre *Ietsirah* dit (1, 5) : « *Iâtsar mamasch mittôhou* ; il forma la Substance du *Tohou*, du Rien ; *weâsâh eth ênô ieschennou*, et fit son néant son être ». La Substance primitive et une est donc créée, au sens absolu du terme ; d'elle émane tout par une évolution continue.

Le *Zohar* (I, 51[a]) aime la comparaison de la flamme pour symboliser par l'union de ses trois couleurs (la bleue en bas, la blanche en haut, l'invisible au-dessus), l'Unité sacrée : *Iékhouda Kaddischa*.

C'est la doctrine de l'union, de la compénétration et de la complétion des trois triades des Sephiroth. Avec le même symbolisme, le *Sépher Ietsirah* avait déjà dit : « La fin et le commencement, le commencement et la fin des Dix Sephiroth sont reliés l'un à l'autre comme la flamme au charbon (= la matière) ; mais *Adonaï* est seul et sans second », c'est-à-dire Dieu est absolument différent des Séphiroth, aussi le *Ietsirah* dit-il encore : « *weliphnê Ekhâd, mâh attâh sôpher* ? Et avant l'Un (de la Couronne), que peux-tu compter ? » c'est-à-dire saisir, comprendre. La connaissance des Sephiroth, purs Vases (*Kêlim*) ou organes de compréhension, ne saurait donner encore la vraie connaissance du Dieu Un, mais seulement aider à percevoir la première Sephirah, la Substance Une créée, et avant cette substance Une, que peut-on concevoir ? Aussi le *Ietsirah* conclut-il : « Une sur Trois (Sephiroth). Trois sur Sept, etc... toutes sont étroitement reliées l'une à l'autre, mais au-dessus de toutes règne Dieu, le vrai Roi ».

Ici la non-identité de Dieu et de la Substance primitive est affirmée clairement, ailleurs elle l'est symboliquement comme dans le *Schemoth Rabba*, ch. 15 : « Moyse a écrit

beaucoup de choses cachées que David a dévoilées. Ainsi, du commencement de la Genèse, il semble résulter que la lumière fut créée après les cieux et la terre ; mais David nous déclare que la création de la Lumière fut le commencement (*Ps.* 104, 2) : *Otéh Or Kassalma* ; *notéh Schâmayim Kayeriâh* : Il s'enveloppe de Lumière comme d'un vêtement ; Il étend les cieux, comme un tapis (une courtine, un voile). Il s'agit ici de la Lumière primordiale, d'où émane toute la création. On lit la même chose dans le *Wayyirka Rabba* (ch. 31). On voit même dans le *Midrasch* des *Psaumes* (104, 3), que sur la demande de R. Simeon, R. Samuel lui dit tout bas : « Dieu se revêtit d'un vêtement lumineux qui rayonna à travers le Monde entier. — Mais pourquoi ce ton bas et mystérieux ? N'est-il pas écrit (*Ps.* 104) : Il s'enveloppe de Lumière comme d'un vêtement ? — J'ai reçu cette doctrine d'une voix basse et confidentielle, je la transmets de la même voix », car c'est une doctrine cachée, secrète. C'est bien la doctrine des Kabbalistes sur le Vêtement de Lumière et sur l'Emanation Lumineuse rayonnée par la Substance primordiale, simple vêtement, par conséquent bien distincte de Dieu, c'est-à-dire sur l'*Atsilouth* et sur l'Evolution Universelle continue et progressive, doctrines fondamentales de la Kabbale. Au commencement, comme principe de la Création, Dieu créa la Lumière, puis il s'en revêtit, c'est-à-dire se mit en communication avec l'Univers qui s'en développa en produisant les trois autres Mondes. Est-ce là du Panthéisme ? Et cependant les Non-Initiés, chrétiens ou israélites, s'indignent, parce qu'ils ne peuvent comprendre. Ainsi Maïmonide (*Moré Neboukim*, II, 26) reproche à R. Eliézer le Grand, un des principaux docteurs du *Talmoud*, d'enseigner le dualisme platonicien, c'est-à-dire la coéternité de Dieu et de la matière, dans ses fameux *Perakim* : « D'où ont surgi les Cieux ? Dieu prit son Vêtement de Lumière et l'étendit comme un Manteau, ce qui forma les Cieux qui, eux, allèrent s'étendant toujours, car il est écrit... (*Ps.* 104). D'où fut créée la Terre ? Dieu prit la Neige *sous* son Thrône de gloire

et la lança ; ainsi surgit la Terre, car il est écrit (*Iob*, 37, 6): Il dit à la Neige, deviens Terre ! ... (voir *Daniel*, 7, 9). Je ne comprends pas sa réponse. Nous lui demandons : Et d'où fut créé son Vêtement de Lumière ? D'où la Neige sous le Throne de Gloire ? D'où ce Throne de gloire lui-même ? Il devait donc croire cette Lumière et ce Throne des substances éternelles !... En un mot, le système de ce Sage n'est pas clair pour moi. « Il ne l'est pas davantage pour R. Iosé, pour Henri Morus, pour van Helmont, pour Wachter, pour Franck, pour Mgr. Meurin, etc... Ne cherchant pas plus que les anciens Kabbalistes, à connaître l'Incognoscible, le Rabbi ne se demande pas : Comment Dieu fit-il la Création absolue de rien ? mais, supposant connue des Initiés la proposition fondamentale de la Substance primitive, d'abord créée, il se demande le comment de l'Evolution pour les Mondes *supérieurs spirituels*, les Cieux émanés de l'*Atsilouth* et pour le Monde inférieur, matériel, la Terre, c'est-à-dire la *Asiah*, le dernier degré de l'Evolution. C'est qu'il ne suffit pas d'être israélite ou chrétien hébraïsant pour comprendre le langage systématiquement obscur de la Kabbale : il faut y être rompu, c'est-à-dire être soi-même un peu kabbaliste.

Le *Zohar* enseigne encore (grand *Idra*, sur la Courte Face) : « ... C'est pourquoi je crois que *toutes les Lampes* (sephirales), qui luisent de la Lampe suprême, la plus cachée de toutes les cachées, elles toutes sont des *Degrés pour luire*... Et c'est pourquoi tout monte en un seul Degré, car Lui et nos Nom sont Un. La Lumière qui se dévoile s'appelle le *Vêtement*, car le Roi est la Lumière, du milieu au milieu. Et toutes les Lampes et toutes les Lumières luisent du Vieillard saint, du caché de tous les cachés, la Lampe suprême. Et quand on comprend, toutes ces Lumières qui s'étendent (en rayonnant) ne se trouvent plus, sauf la Lumière suprême, qui elle, se cache et ne se dévoile pas par ces Vêtements d'honneur... ». Toutes les lampes, toutes les lumières, toutes les Séphires, sans exception, ne sont donc que des degrés, des vêtements, des instruments ; donc aussi celles de l'*Atsi-*

louth, d'Adam Kadmôn, sans qu'il y ait trace de panthéisme.

L'Emanation *ex Deo* n'est pas davantage enseignée dans ce texte du *Zohar* (1re part. 16 b) : « *Iehi Or* !... Soit la Lumière !... C'est le commencement, et il indique comment fut créé le monde. Jusque-là on ne parlait qu'en général ; car tout était encore contenu dans l'*Awêrâ* (la Couronne), en vertu de la puissance cachée de l'*En-Soph*, de l'Infini ». Le texte continue : « L'Infini fit faire une éruption de l'*Awêrâ* », la Substance primitive éthérée créée, non encore développée, « et en manifesta le Point » primordial de l'Evolution, et en développa la Lumière de l'*Awêrâ*, *Lucem ex Aere*, son Evolution continue. Tel est le sens du passage. C'est le triple point de vue auquel se place le *Zohar*, pour étudier la Couronne.

L'*Idra Rabba* ou Grande Loge, partie importante du *Zohar*, enseigne : « *Attika de Attikin* ... L'Ancien des Anciens, l'Inconnu des inconnus, avant qu'il eut préparé la Forme du Roi : *Tekounâ de Malkâ* et la Couronne des Couronnes (la première Séphire), il n'existait ni commencement, ni développement (de la Création) : *schirouthâ wesioumâ*. Et il grava et sculpta en elle (*bâh*, non *begarmeh*, dans la Forme, dans la Couronne, non dans sa propre Substance divine). Et il étendit un Tapis devant lui, et dans ce Tapis (suréthéré) il grava et sculpta les Rois et leurs formes (les mondes), et ils purent subsister ». Le panthéisme ne peut exister, ici, que dans une traduction infidèle, non dans le texte littéral.

Il est un texte du *Zohar* sujet à controverse, 1° de par son style énigmatique et 2° de par un mot à coupe douteuse. Le voici : *Berêsch*... Au commencement, quand le Roi voulut manifester sa libre volonté, il grava la gravure (des Formes) dans la Splendeur d'en haut : *bi Tehêrou Ilaah, Botsina dekardinoutha*... La Lumière d'éblouissante obscurité émit des rayons par la puissance cachée de l'*En-Soph*. Tout est relié à cette Substance (coronale), qui forme le premier anneau de la chaîne (de la Création). Elle (la Couronne) n'est ni

blanche, ni noire (sans qualités distinctes), ni rouge, ni verte, bleu-jaune (*ieroq* : ni sévérité, ni bénignité) mais complètement incolore (c'est-à-dire, rien, pour notre intelligence). Quand Dieu lui attribua l'étendue, il fit jouer cette Lumière de couleurs différentes et la fit se répandre en bas. L'efflux de cette Substance se fit donc par la puissance cachée intime de l'*En-Soph* ». *Tehêrou* (*th*) *Ilaah*, la Splendeur d'en haut, signifie-t-elle Dieu ou la Substance primitive, la Couronne ? Dieu, c'est le Roi. Pour indiquer son œuvre, le *Zohar* emploie l'image du *Jetsirah* : « Il dessina, *grava*, sculpta, fabriqua... » Traduisons l'équivalence des termes à nous déjà connue : le dessin c'est l'*Atsilouth* et la gravure la *Bériah* ou Création ; nous écrivons donc : Au commencement, en tête des choses, Dieu créa la Création dans la splendeur suprême, dans la *Tehêrouth*, c'est-à-dire dans l'*Atsilouth*, et cette Lumière primordiale émit des rayons, c'est-à-dire évolua par émanation par la toute puissance de Dieu, l'Infini. C'est la Substance primitive, premier anneau de la chaîne des êtres, et tout Etre lui est relié, car tout être en émane, etc... Ce texte, ainsi serré de près, enseigne donc la création de l'*Atsilouth* ou *Tehêrouth* et l'Emanation évolutive universelle, de cette substance primitive, non l'Emanation de la substance primitive, de Dieu, de l'Infini.

Ce point important établi, continuons l'étude du texte du *Zohar*. 2° « Tant que ce Point lumineux (la Couronne, la Substance primitive) ne fut pas produit par une violente éruption, *megô Dekhêkou*, l'Infini ne fut pas complètement connu ». Il ne s'agit que de l'Evolution de la Substance primitive : *dekhêkou* (*th*) signifie pression, urgence, du verbe *dekhaq*, presser, forcer. Il ne faut donc pas traduire : produit de son sein, *de-Khêkô*, ce qui serait en contradiction formelle avec le sens que nous venons de démontrer, car ce serait l'Emanation de la substance, de Dieu même.

Je ne puis m'empêcher de penser que, si le *Zohar* nous donnait comme Saint Luc, une généalogie symbolique finissant ainsi : « fils d'Adam, fils de Dieu », on s'empresse-

rait d'y trouver le panthéisme. On ne l'y trouverait pas moins s'il disait obscurément qu'Adam Kadmon est à la fois Dieu et homme, c'est-à-dire créateur et créature, et néanmoins nul ne s'avise de le trouver dans le Christianisme, où cependant le Verbe devient Homme. C'est ce qui serait arrivé si, transportant l'idée de la *Rêschith* créée dans l'*En-Soph,* ils y avaient admis la *Rêschith* increée, puis l'avaient fait s'unir hypostatiquement, à la *Rêschith* créée, de manière à obtenir en Adam Kadmôn un Homme-Orient à la fois Dieu et Homme. C'est précisément ce qu'ont fait les chrétiens au point de vue kabbaliste.

La Substance primitive du Monde est bien créée, car le *Zohar* dit (I,29 a) : « Avant que le Saint n'eut créé le Monde, il était Un... » lui seul est éternel, tout le reste est devenu. Il dit encore (III, 128 a) : « Avant que l'Ancien des Anciens (l'Eternel, l'Ancien ne correspond qu'à *Atsilouth*) eut préparé la Forme royale, la Couronne des Couronnes, il ne pouvait exister ni commencement, ni fin. Il commença par étendre devant lui un Tapis, et il y dessina les Rois », c'est-à-dire les Mondes. Et (II, 42 b) « Avant qu'il ne créat cette Forme (l'Homme-Orient), il était Un ; ... mais après avoir fait la Forme de l'Homme d'en haut, *Dioukna de Adam Ilaah* ... » Et plus loin : « Il fit (*abad*) les Dix Sephiroth, et appela la Couronne Source », car elle est la Substance primitive. Et encore : « Quand l'Inconnu de tous les inconnus voulut se manifester, il fit d'abord le Point, y dessina toutes les figures, y grava toutes les sculptures ... » Or, dessiner, graver, sculpter sont les synonymes de produire, et ne se disent que d'une substance non divine. Enfin : « Dieu dit : Soit la Lumière ... C'est la Lumière que *créa* le Saint, au commencement, *Nehorâ deberâ* ... C'est dans cette Lumière produite des Ténèbres que l'Inconnu de tous les inconnus dessina les formes (31 b, 32 a). Et (59 a) : « C'est cette Lumière éblouissante que créa le Saint, quand il fit (tout) par le Principe ». Lumières et Ténèbres signifient Etre et Non-Etre ; il s'agit donc de l'Etre produit du Non-Etre, de la Substance tirée

du Néant. Tous les Néokabbalistes sont d'accord avec le *Zohar*, sauf Kandia le médecin, car ils reconnaissent que les Quatre Mondes sont devenus dans le temps. Kandia seul en excepte l'*Atsilouth*, peut-être, parce que, la première créée, elle commence le temps. C'est de cette Substance primordialement créée que le *Zohar* fait tout évoluer par degrés descendants, jusqu'à la matière la plus concrète, la plus grossière. Du reste, dans ce dogme : *Iesch mê Ayin, Esse ex Nihilo*, le Non-Etre n'est ni cause, ni matière de l'être ; il est seulement antérieur à l'Etre, au moins d'une antériorité logique, comme le fait comprendre l'expression : *Lumen ex Tenebris, ex nocte dies.*

Voici la traduction complète d'un passage important du *Pasteur fidèle* ou *Raiâ Mehêmnâ* (*Zohar II*, 42-43), qui a été l'un des principaux prétextes pour accuser l'ancienne kabbale de panthéisme. Qu'on en juge :

« *Weel-mi tedammeyouni weeschwéh ? yomar Kâdêsch* ». A qui voulez-vous me comparer, pour que je lui ressemble, dit le Saint (*Isaïe*, 40, 25). Parmi toutes les créatures, quoiqu'elles soient créées à mon image, il n'en est aucune qui me ressemble, car je puis détruire la *Forme* sous laquelle je me montre au Monde, et la refaire plusieurs fois autrement (Théomorphisme = Amorphisme). Il n'est pas d'autre dieu au-dessus de moi, qui puisse détruire ma Forme, car il est écrit (5, *Moyse*, 32, 31) : *Ki lo Teksourênou Tsourâm* ; *weoyebênou pelilim*. Leur Roc n'est pas comme notre Roc, *nos ennemis peuvent en juger eux-mêmes*. A qui objecterait qu'il est écrit (4, 15) : *Ki lo reithem kol temounah* ; Vous n'avez vu aucune Forme, on peut répondre : Sous cette Forme, Une, nous voyons Dieu, car il est écrit (4, *Moïse*, 12, 8) : *ou Temounath Iahweh yabbit* ; il voit la Forme de Iahweh, et sous aucune autre. Le prophète dit avec raison : A qui voulez-vous que je ressemble ? A qui voulez-vous comparer Dieu ? Quelle forme doit le représenter ? Car même cette Forme n'appartient pas à Dieu en son lieu (en réalité). Mais quand il s'abaisse (quand il descend) sur le Monde pour le

gouverner et pour répandre sa Gloire sur les Créatures, il apparaît à chacun à sa façon. Imagination et figuration, tel est le sens du verset (*Hosché*, 12, 11) : *We dibbarti al-hannebiim, weânôki khâzôn hirbêthi*; *oubeyad hannebiim adamméh.* J'ai parlé par les prophètes, et moi j'ai multiplié la vision ; et par les prophètes je suis figuré (représenté, symbolisé). Dieu dit donc : Quoique je me représente à vous sous votre propre forme (Anthropomorphisme), vous ne pouvez cependant m'assimiler à personne. Avant qu'il n'eut créé une forme dans le monde, avant qu'il n'eut produit une figure. Il était seul, sans forme et sans ressemblance avec quoi que ce soit. Qui pourrait donc comprendre comment Il était avant la Création, alors qu'il était sans forme ? C'est pourquoi aussi il a défendu de le représenter par une image, par une forme, même par son Nom sacré, par une lettre ou par un point. C'est ce que signifient ces mots (5, *Moïse*, 4, 15) : *ki lo reïthem kol temounah, beyôm dibber Iahweh alêkém bekhôrêh, mittok hâêsch* ; vous n'avez vu aucune forme, au jour où Iahweh vous parla, au Khoreb, du milieu du feu ; c'est-à-dire vous n'avez rien vu que vous puissiez représenter sous une forme, une image. Mais quand il eut *créé* la Forme de l'Adam d'en Haut, *Adam Ilââh*, il s'en servit comme d'un Char, *Merkabah*, pour descendre ; il voulut être nommé d'après cette Forme, qui est le nom sacré I E F E ; il voulut qu'on le connaisse par ses Attributs, surtout par chaque Attribut, et il se fit appeler le Dieu de Grâce, *Khésed*, le Dieu de Justice, *Din*, le Tout-Puissant, *Schaddaï*, le Dieu des Armées (célestes), *El Sabaoth*, et Celui qui Est, *Iahwéh*. Son but était de faire connaître ses Attributs et de faire savoir comment sa Grâce et sa Miséricorde s'étendent aussi bien sur le monde que sur les actions. S'il n'avait pas répandu sa Lumière sur toutes ses Créatures, comment pourrions-nous le connaître ? Comment pourrait s'accomplir cette parole (*Isaïe*, 6, 2) : *Melô Kol hâârets kebôdô* ! Toute la terre est pleine de sa gloire ? Malheur à qui l'assimile à ses propres attributs (à qui l'identifie avec les Sephiroth et avec les Noms divins !) pour ne pas dire,

à un homme qui vient de la terre et qui est sujet à la mort. L'image que nous en formons ne désigne donc toujours que sa domination sur un Attribut spécial ou même sur les créatures, mais de Lui nous ne pouvons comprendre plus que ce que l'Attribut exprime. Quand on le dépouille de toutes ces choses, Il n'a ni attribut, ni ressemblance, ni forme (variante additionnelle : comme les eaux de la Mer, qui se répandent sans limites aucunes). L'image (*dimion*) qu'on se fait ordinairement de Lui est donc comparable à un Océan qui se répand sur terre, et nous pouvons faire ce calcul (symbolique) : la *source* des eaux de l'Océan et le *Jet* qui en jaillit pour se répandre au loin, sont *deux* ; il se forme ensuite un vaste *Réservoir*, comme quand on creuse une grande profondeur, ce réservoir s'appelle Mer, et c'est le troisième (degré) ; cette immense profondeur se partage en *Sept Ruisseaux*, qui ressemblent à *Sept Vases* allongés. La Source, le Jet, la Mer et les Sept vaisseaux font ensemble *Dix*. Et quand le Maître brise ces vases qu'il a faits, les Eaux retournent à leur Source, et il ne reste que les débris de ces Vases, desséchés, sans eau. C'est ainsi que la Cause des Causes *a fait les Dix* Sephiroth : *abid I Sephiroth* (a donc fait aussi, c'est-à-dire créé la Première, la Couronne, la Substance primitive). La *Couronne* est la Source d'où jaillit une Lumière sans fin, c'est pourquoi la *Cause suprême* se nomma (à ce point de vue) *En-Soph*, Infini (*AIN* 61 + *SFP* 146 = 207 *RZ*, *raz*, mystère = *AFR*, *ôr*, lumière, c'est-à-dire Mystère de la Lumière sans fin = *Raz Or en soph*) car alors elle n'a ni forme, ni figure, et il n'y a ni moyen de la concevoir, ni manière de la connaître. C'est pourquoi il a été dit (*Ben Sirach*, 3, 2) : Ne médite pas sur ce qui est trop caché pour toi. Où y a-t-il ici un saut déloyal entre l'Infini et le Fini ? L'Infini reste en soi le grand Inconnu de tous les Inconnus, le grand X, on le constate ; le monde créé reste le monde créé, fini, même la Couronne, on le constate aussi ; il n'y a donc pas de panthéisme. En quoi consiste le mode de la Création ? on l'ignore, c'est l'Incognoscible, comme Dieu le Créateur ;

on n'essaye donc pas d'expliquer le passage de l'Infini au Fini ; la Création reste un mystère insondable, un dogme. La Création admise, l'Infini se manifeste en elle d'une manière finie, et se revêt d'une forme qui lui est étrangère, qui n'est pas lui, mais sous laquelle il se cache pour devenir perceptible à notre intelligence finie = Source, Couronne, Forme, Substance primitive, Adam Kadmôn, peu importe le nom. Les kabbalistes Juifs demanderaient plutôt aux Chrétiens : De quel droit rationel transporter la triade suprême sur l'Infini même ? N'est-ce pas lui attribuer au moins un semblant de forme en soi, la forme ternaire, en admettant trois *Parsouphim* dans l'essence même du Dieu Un ? Le reproche fait par Mgr. Meurin l'atteindrait lui-même, au point de vue des kabbalistes qu'il attaque précisément. « Dieu fit alors un vase, petit comme un *Point* (comme un *Iod*), qui s'emplit de cette Source, c'est la Source de la *Sagesse*, la *Sagesse* même, d'après laquelle la Cause suprême se fait appeler Dieu Sage. Elle fit ensuite un grand vase, pareil à la Mer, nomme *Intelligence* (Discernement, Prudence) : d'où vient l'épithète *Dieu Intelligent*. Mais il faut remarquer que Dieu est sage et intelligent par lui-même, car (les Séphires) *Sagesse* et *Intelligence* ne méritent pas leur nom par elles-mêmes, mais par le Sage, par l'Intelligent qui les remplit de cette Source. » Les *Sephiroth*, ne sont donc pas des créatures destinées à nous faire connaître les attributs et le gouvernement de Dieu, c'est-à-dire de l'Infini, au point de vue imparfait abordable au fini. « Dieu n'aurait qu'à retirer les Eaux (l'influence des Sephiroth supérieures sur les inférieures, ou, comme on peut aussi traduire : à se retirer lui-même), tout resterait à sec. Tel est le sens des paroles suivantes (*Job*, 14, 11) : *Azelou-Mayim, minni-Iâm, we Nâhâr iekhreb weyâbêsch* ; les eaux s'écoulent de la Mer (*IM* = *MI* = 50 = *KL* = *ADME Adamah*, l'Intelligence) ; le Fleuve (des Séphires Inférieures) reste à sec et tarit. Enfin la Mer se partage en Sept Ruisseaux, et paraissent les Sept Vases précieux, appelés *Grâce* ou *Grandeur*, *Jugement* ou *Puissance*, *Beauté*, *Triomphe*, *Gloire*,

Fondement et *Royaume*. C'est pourquoi on le nomme (d'une manière correspondant à ces Sephiroth) le Grand ou le Gracieux, le Puissant, le Magnifique, le Victorieux, le Glorieux, le Fondement de toute chose et le Roi de l'Univers. Tout est dans sa puissance ; il peut diminuer le nombre des Vases et augmenter la Lumière qui en jaillit, ou faire le contraire, comme il lui plaît », car les Sephiroth ne sont ni divines, ni éternelles, même pas la première du Monde d'*Atsilouth*. Il n'est donc pas essentiel à la divinité de se développer en dixaine comme l'abbé Busson croit que *Zohar* et *Ietsirah* l'enseignent. « Subordonné à ces vases (de la *Forme* primordiale, d'*Adam Kadmôn*, de l'*Atsilouth* d'où émane tout), et pour leur service, il fit un Throne (le monde de la Création, *Beriâh*), qui possède 4 pieds et 6 degrés, ensemble Dix (Sephiroth). Subordonné à ce Throne et pour son service, Dieu fit (le monde de la Formation, *Ietsirah*, c'est-à-dire) les Dix Chœurs des Anges, nommés : *Maleakim*, *Seraphim*, *Arêlim*, *Khayyoth*, *Ophanim*, *Khaschmallim*, *Elim*, *Elohim*, *Benê Elohim* et *Ischim* (Maïmonide les donne dans un autre ordre, et remplace les *Elim* par les *Keroubim*). Enfin il fit encore Samaël et toutes ses armées (les Ecorces ou *Kelippoth* du Monde sensible et matériel d'action, *Asiah*), qui servent aussi aux Anges de Nuages, sur lesquels ils planent sur la terre, ou de coursiers sur lesquels ils chevauchent. Car il est écrit (*Isaïe* 19, 1) : *Hinneh, Iahweh Rokeb al âb Kal, oubâ Mitsrayim, wenâou Elile Mitsrayim mippânâw* = Voici que Iahwéh chevauche sur un Nuage léger, et vient en Egypte, et les dieux de l'Egypte tremblent devant lui ». Ce long passage est l'un des rares textes d'ensemble que l'on trouve dans le *Zohar* ; il donne la doctrine même des Dix Sephiroth et des Quatre Mondes ou Systèmes d'Evolution des êtres invisibles jusqu'au nôtre. Il est précieux, surtout parce qu'il nous donne le sens de certaines allégories orientales, si difficiles à comprendre pour nous, et ce sens est strictement monothéiste, sans panthéisme réel.

Dans les *Tikkounim* ou Suppléments du *Zohar* (préface II

initium), on trouve une prière qui commence ainsi : « Maître du Monde, tu es Un, et non dans le nombre... Tu produisis Dix Formes que nous nommons, *Sephiroth*, pour régir par elles les mondes inconnus, invisibles, et les mondes visibles. Toi-même tu t'en revêts, et quand tu demeures en elles, leur harmonie reste indestructible, et à celui qui se les représente séparées (comme à R. Akher qui coupa les plantes doctrinales du Paradis et admit deux principes), cela lui est compté comme s'il divisait ton Unité ». Car ce ne sont que des points de vue pour mieux méditer sur la divinité. « Il n'existe, en réalité, que l'Unité absolue », dit le *Zohar* (I, 21 a). Il n'y a donc pas Unité de substance au sens de Spinoza, mais la Substance créatrice Une et la substance créée Une, d'où tout émane par Evolution continue.

Continuons la prière : « Ces dix Sephiroth se développent par degrés : l'une est *longue* (= la longanimité divine, la Bénignité), l'autre est *courte* (= la Brévanimité divine, la Sévérité), l'autre est moyenne (médiane, la Médianimité divine, *sit venia verbis*, la Miséricorde, qui concilie les deux Séphires extrêmes) ; c'est Toi qui les diriges (en coopérant à l'Evolution universelle), mais Toi-même tu n'es dirigé par personne, d'en haut, d'en bas ou de quelque côté que ce soit (car Dieu est absolument distinct des Sephiroth, et aucune n'influe réellement sur Lui). A ces Sephiroth Tu as préparé des Vêtements, (les mondes inférieurs, enveloppes des supérieurs), qui servent de points de passage pour les Ames des hommes (car, pour descendre dans le corps, elles doivent traverser tous les degrés d'Evolution, à partir du 7e Ciel, leur séjour primitif, *Arâboth*, tandis que les Anges n'habitent que le 3e Ciel, *Mâôn*). Tu les as aussi (les Sephiroth) entourées de corps, ainsi nommés relativement aux vêtements qui entourent ces corps ; elles correspondent (symboliquement), en général, aux membres du corps humain : la Couronne à la tête, la Sagesse au cerveau, l'Intelligence au cœur (poumons) ; la Bénignité au bras droit, la Sévérité au bras gauche, la Beauté à la poitrine ; le Triomphe à la cuisse

droite, la Gloire à la cuisse gauche, le Fondement au membre de vie, et le Royaume aux pieds (Aussi peut-on considérer les Sephiroth dans le grand symbole chrétien du Crucifié). La Couronne d'en haut est la Couronne royale ; d'elle il est écrit (*Isaïe* 46, 10) : « *Maggid mêrêschith akhrith* ; annonçant dès le commencement la fin (car la Substance primitive contient déjà tout devenir) ; elle contient le mystère des *Tephilim* (des Phylactères, symbole principal de l'Alliance de Dieu avec Israël, c'est-à-dire avec l'Humanité entière, mystère dont le nœud est dans *Aïn*, le Rien de la Couronne), qui atteint son vrai sens dans I E F E, qui est la Voie de l'*Atsilouth*. Elle est la Source qui arrose l'Arbre (sephiral) et fait monter la sève dans tous les bras, tous les rameaux. Car c'est Toi, Maître des Mondes, Toi qui es le Fondement de tous les fondements, la Cause de toutes les causes, c'est Toi qui arroses l'Arbre, de cette Source, qui, comme l'âme dans le corps, répand partout la Vie ; mais Toi-même tu n'as ni forme, ni figure en tout ce qui est dedans et dehors. Tu créas le ciel et la terre, le haut et le bas, les armées célestes et terrestres ; tu créas tout cela pour que les Mondes te connaissent, mais personne ne peut te concevoir avec vérité ; nous savons seulement *qu'en dehors de Toi il n'est pas de véritable unité* ni en haut ni en bas ; nous savons que tu es le Maître au-dessus de tout, autrement nous ne savons rien de Toi. Chaque Séphire porte un nom particulier d'après lequel les Anges eux-mêmes sont nommés (les Anges de Bénignité *Khasdiel*, ceux de Sévérité *Gabriel*, ceux de Miséricorde *Rakhmiel*, car il est écrit : Et ils crient l'un à l'autre et disent : *Kâdosch* ! *Kâdosch* ! *Kâdosch* ! ... c'est-à-dire *Kâdosch bekhésed*, *Kâdosch bigbourah*, *Kâdosch betiphéreth* ; Saint dans la Bénignité, Saint dans la sévère Puissance, Saint dans la Beauté (*Zohar*, *Terounah*). Mais Toi, tu n'as pas de Nom spécial, car Tu es Celui qui remplit tous les noms, et leur donne leur pleine valeur ; si tu te retirais, ils resteraient tous comme des corps sans âme. Tu es *Sage*, mais non d'une Sagesse spéciale ; Tu es *Intelligent*, mais non d'une Intelli-

gence spéciale, Tu n'as pas plus de Lieu spécial, mais (on ne dit tout cela de Toi que) pour annoncer aux hommes ton pouvoir et ta toute-puissance, pour leur montrer comment l'Univers est gouverné par la Rigueur et la Douceur. Si donc (relativement à tes Attributs) on parle d'une droite, d'une gauche, d'un centre et d'autres choses de ce genre, ce n'est que pour symboliser ton Gouvernement mondial par rapport aux actions humaines, non pas parce qu'on peut t'attribuer réellement un Attribut spécial qui soit le Droit, et un autre qui soit la Grâce. Debout donc, Rabbi Schimeôn (ben Jokhaï) ! que de telles doctrines soient dévoilées par toi. Car c'est à toi et à nul autre que fut accordée la permission de révéler ces profonds mystères ». R. Schimeôn était le chef de l'Ecole d'où est sorti le *Zohar*. Où peut-on trouver trace de panthéisme dans cette ardente exposition des principes de la Kabbale ?

(*A suivre*).

P. Nommès.

LES LIVRES

FRANÇOIS SECRET : *Le Zôhar chez les Kabbalistes chrétiens de la Renaissance* (Paris, Durlacher, 1958). — Depuis la *Kabbale Juive* de Paul Vulliaud, dont les chapitres XIX et XX couvrant 120 pp. de grand in-8 sont consacrés à l'influence de la Kabbale sur les auteurs chrétiens et à ce qu'on est convenu d'appeler la Kabbale chrétienne, aucun travail de quelque importance n'avait été publié en France sur ce sujet. En Amérique avait paru, en 1944, l'ouvrage de M. J. L. Blau, *The Christian interpretation of the Cabala in the Renaissance* et, à Londres, en 1954, l'étude de M. G. Scholem, *Zur Geschichte des Anfänge der christlichen Kabbala.* Ni l'un ni l'autre de ces travaux n'ont fait l'objet de traductions françaises. Il faut donc savoir gré à M. Secret de s'être attaché à un champ d'études qui ne semble guère, malgré son importance certaine, avoir beaucoup attiré les érudits de langue française. De la seconde moitié du XVe siècle à la première moitié du XVIIe, il dresse, dans un premier chapitre, une liste des auteurs chrétiens qui ont traité de Kabbale, soit que leurs ouvrages aient été imprimés, soit qu'ils fussent demeurés manuscrits. Si on retrouve là des noms bien connus, tels ceux de Pic de la Mirandole, de Reuchlin, de Guillaume Postel, de Corneille-Agrippa, de Philippe d'Aquin, quelques lecteurs n'apprendront pas sans surprise que le cardinal Gilles de Viterbe traduisit des textes capitaux de la Kabbale, tels que le *Séfer Temuna* (auquel se réfèrent constamment les Lieux communs kabbalistiques) et le *Rekanati*, qu'il écrivit un traité *De litteris sanctis* dédié au pape Clément VII et à Charles Quint. De même, si les curieux d'hermétisme connaissent le *Traité du feu et du sel* de Blaise de Vigenère, combien savent que cet auteur donna, dans son *Traité des prières et oraisons*, une « véritable anthologie française du *Zôhar* sur ce thème liturgique » ? Cette partie du travail de M. Secret présente donc un intérêt bibliographique incontestable. L'auteur recherche ensuite les premières mentions certaines du *Zohar* dans des œuvres chrétiennes. Il semble que P. Galatin. A. Giustiniani. Gilles de Viterbe et Francisco Giorgio aient été les premiers à introduire dans leurs travaux des fragments importants de cet ouvrage. Des extraits de traductions latines du *Zohar* tirées des œuvres de ces savants sont reproduites ici, ainsi que la préface de Guillaume Postel à sa traduction du Zohar sur la Genèse, et des fragments également de sa traduction. Tel est, en gros, le contenu du livre de M. Secret qui, bien que s'interdisant toute considération doctrinale, est susceptible de rendre de grands services par sa documentation. Toutefois, il est un point sur lequel il est urgent d'appor-

ter quelques précisions. Quand M. Secret écrit, dans les quelques lignes de sa conclusion : « il apparaît que si le kabbalisme chrétien fut une mode », c'est « une mode aujourd'hui révolue », il a tout à la fois raison et tort. Il a raison en ce sens que, parmi les auteurs chrétiens qui ont publiquement traité de Kabbale, avec plus ou moins de bonheur, beaucoup ne voyaient là qu'une méthode d'apologétique et des arguments supplémentaires propres, croyaient-ils, à convaincre les Juifs de la vérité du Christianisme. D'autres auteurs, sans doute, présentaient leurs travaux sous ce jour, par prudence, tout en accordant à la Kabbale un intérêt d'ordre plus personnel et moins contingent. Mais ceci, qui est du domaine de la culture générale, n'a que peu de chose à voir avec la permanence d'un courant kabbalistique dans l'ésotérisme chrétien. Le Christianisme, s'incorporant les Livres sacrés du Judaïsme, devait nécessairement intégrer les méthodes d'interprétation ésotérique de ces livres, et c'est dans ce sens qu'il convient de comprendre l'existence d'un ésotérisme chrétien à forme kabbalistique, et il est évident que cet ésotérisme a vécu d'une façon autonome, même s'il est resté en conctact avec l'ésotérisme juif proprement dit. C'est ainsi que, quand on parle, avec Mgr Devoucoux, de l'existence d'une tradition kabbalistique chez certains constructeurs du Moyen Age, cela ne signifie nullement que ceux-ci lisaient le *Zohar* ou le *Sepher Hassidim* ! Comme il est normal, ce « kabbalisme » ne s'exprime jamais ouvertement dans les textes connus relevant de l'ésotérisme chrétien, mais on peut parfois en déceler des traces, comme l'a fait, à diverses reprises notre collaborateur, M. de Corberon, dans ses notes du *Miroir des simples âmes*. — Cette mise au point nous a paru indispensable pour éviter les confusions qui peuvent résulter de l'emploi par les érudits des expressions « Kabbale chrétienne » et « Kabbalistes chrétiens ».

RAOUL VERGEZ. — *Les tours inachevées* (Paris, Julliard, 1959). — Pour qui a l'habitude d'apprécier les livres sans tenir aucun compte de ce qu'on est convenu d'appeler la « valeur littéraire », il est bien difficile de porter un jugement sur une œuvre qui se dénomme elle-même « roman », sans risquer d'être accusé d'avoir systématiquement ignoré ce qui, aux yeux de certains, en fait le prix. Si nous dérogeons ici aux usages des *Etudes Traditionnelles*, c'est, d'une part, parce qu'on nous l'a expressément demandé et, d'autre part, parce que l'auteur, sous cette forme romancée, a eu l'ambition bien visible d'apporter des lumières sur l'histoire et les doctrines de certaines organisations initiatiques du moyen âge chrétien, et, qu'à ce titre, ce livre ne pouvait nous laisser indifférent.

Les « tours inachevées », ce sont les tours des cathédrales gothiques qui, effectivement, pour la plupart, ne furent jamais terminées. D'après M. Raoul Vergez, ce serait là une conséquence, inaperçue jusqu'ici, de la destruction de l'Ordre du Temple. Les confréries de constructeurs ayant pris parti pour l'Ordre contre Philippe le Bel, celui-ci aurait persécuté ces confréries et, par mesure de rétorsion à l'égard du roi et du clergé, les constructeurs auraient décidé de suspendre toutes construc-

tions religieuses. Ceci n'est appuyé, on s'en doute, sur aucun document, ce qui ne serait pas, à nos yeux, une raison suffisante pour récuser cette explication, si le récit n'était pas truffé d'invraisemblances et d'anachronismes qui ne sont sûrement pas tous involontaires.

On ne peut que s'étonner de voir mettre en scène des ouvriers de 1314 qui parlent du dernier Grand-Maître du Temple en l'appelant familièrement Jacques, comme s'il s'agissait d'un vieux camarade avec qui ils avaient l'habitude d'aller boire un pot ; on ne peut que s'étonner de lire la relation détaillée d'un coup de force tenté par les maçons pour délivrer Jacques de Molay et ses compagnons au moment de leur exécution, coup de force dont on ne relève la mention chez aucun historien ; on ne peut que s'étonner en lisant le récit d'un chevalier ayant aspiré à entrer dans l'Ordre du Temple et qui ne fut pas admis parce qu'il avait obéi à l'ordre de cracher sur la croix, ce qui était, paraît-il, une épreuve, un « sondage de l'âme ». S'il en avait été ainsi, comment expliquer qu'aucun Templier n'aie présenté cette interprétation — qui, certes, n'aurait dévoilé aucun secret ésotérique — et qu'au contraire, presque tous aient avoué avoir craché, non seulement devant le tribunal inquisitorial, mais aussi devant la Commission pontificale ? Et, si persuadé qu'on soit de relations entre les ésotérismes d'Orient et d'Occident au moyen âge, comment ne pas sourire lorsqu'on fait parler un constructeur du XIVe siècle de l'art de « décomposer le pentalpha gothique d'après le principe du tantrisme », comme si ce contemporain de Dante (qui, lui aussi, apparaît assez bizarrement dans le roman) avait lu Matila Ghyka et Arthur Avalon... ou peut-être l'Architecture naturelle de Petrus Talemarianus !

Mais où la fantaisie passe la mesure permise au romancier, c'est quand M. Vergez nous présente Templiers et Constructeurs comme des libre-penseurs avant la lettre et qu'il met dans la bouche d'un de ses « initiés » ces propos blasphématoires : « Ce Jésus dont je te parle n'est pas celui devant qui s'agenouillent les rois en disant qu'il est fils de Dieu ! Non, le mien était un homme tout simple, pas plus intelligent qu'un autre, moins que certains peut-être, mais brave homme » (p. 63). Et plus loin, toujours à propos de Jésus, ce mot qui, prêté à un homme du XIVe siècle serait franchement comique s'il ne s'encadrait pas dans une triste entreprise : « Pour son époque, il était même évolué » (p. 65) ! M. Vergez est trop généreux de prêter ainsi ses qualités aux autres. Car, de lui, certainement, nos contemporains ne pourront dire qu'il n'est pas « évolué ».

JEAN REYOR.

LES REVUES

Le N° de novembre-décembre 1959 de la revue *Le Lotus bleu* est entièrement consacré à la publication de cinq textes inédits de Louis-Claude de Saint-Martin présentés par M. Robert Amadou. Trois de ces textes sont contenus dans un manuscrit conservé à la bibliothèque de la Société Théosophique de France. Ce sont : un fragment de traduction par Saint-Martin de la préface du *Mysterium Magnum* de Jacob Bœhme ; la traduction de l'*Explication de la figure du titre sur le Grand Mystère*, commentaire de Gichtel sur la gravure qu'il a placée en frontispice du *Mysterium Magnum* dans son édition des œuvres de Bœhme (Amsterdam, 1682) ; enfin, la traduction, toujours par Saint-Martin, d'un texte de Nicolas Tscheer *Sur une gravure théosophique* (Amsterdam, 1718). — Le frontispice du *Mysterium Magnum* et la gravure commentée par Tscheer sont reproduits en hors-texte. — Les deux autres textes sont, non des traductions, mais deux études personnelles de L.-Cl. de Saint-Martin conservées par une copie insérée dans un volume d'œuvres de Saint-Martin que M. Amadou désigne sous le nom de « manuscrit Watkins ». La première de ces études traite des *Rapports du physique et du moral* et la seconde *Des Rêves*. — Au total donc, cinq textes inédits accompagnés de notices de M. Amadou décrivant les manuscrits, relatant leur histoire, et s'efforçant de dater chacun d'eux. Intéressante contribution à l'étude de la pensée du « Philosophe Inconnu » et, par suite, à l'histoire des idées théosophiques au XVIIIe siècle.

PAUL CHACORNAC.

Le Gérant : PAUL CHACORNAC.

387. — Imprimerie JOUVE, 15, rue Racine, Paris. — 2-1960.